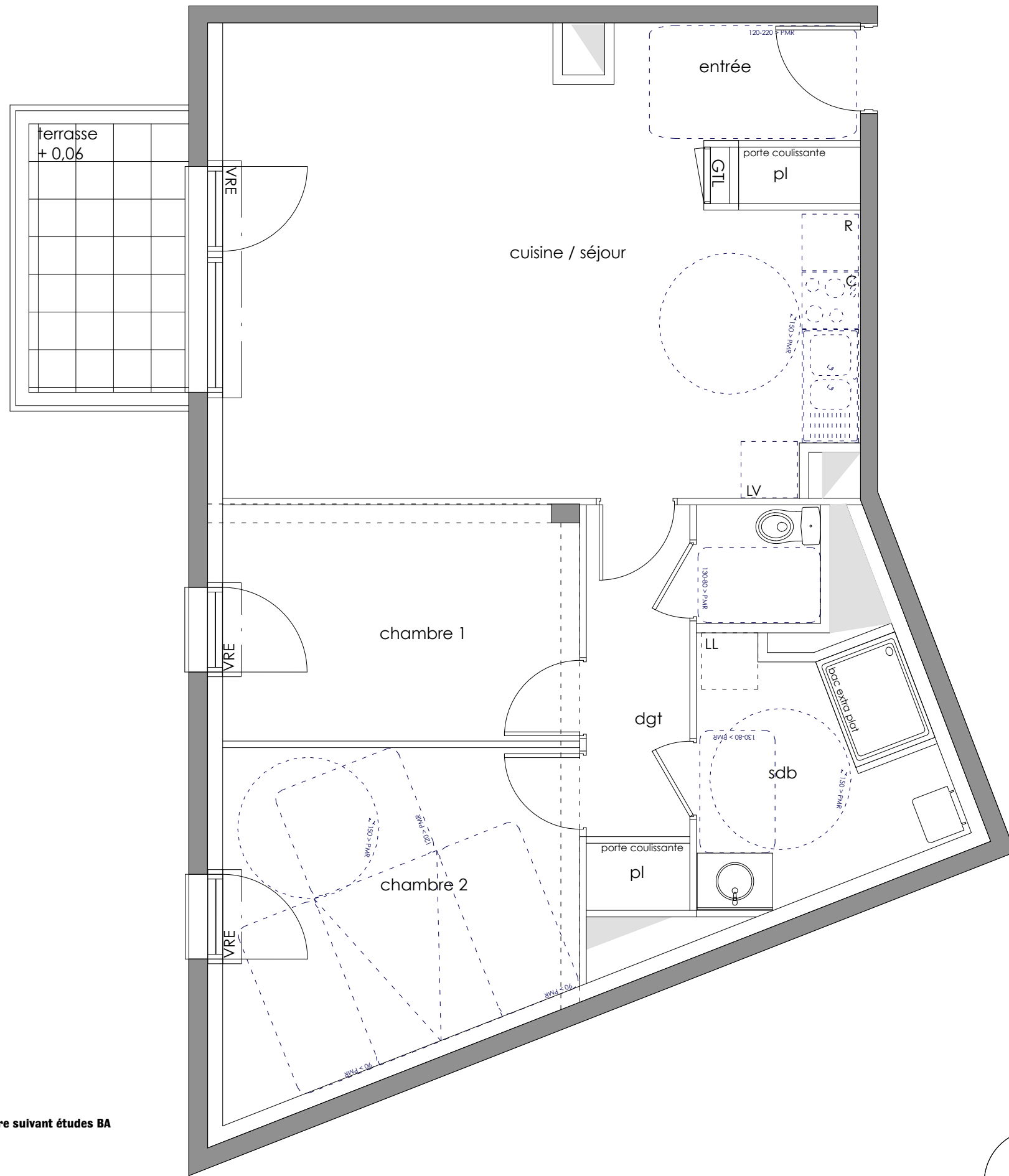


**PLAN DE VENTE**

SURFACES HABITABLES	
PIECES	SURFACES
entrée	3,20 m <sup>2</sup>
cuisine / séjour	29,00 m <sup>2</sup>
chambre 1	9,40 m <sup>2</sup>
chambre 2	12,40 m <sup>2</sup>
sdb	6,50 m <sup>2</sup>
wc	1,60 m <sup>2</sup>
dgt	3,80 m <sup>2</sup>
placards	1,60 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE</b>	<b>67,50 m<sup>2</sup></b>
<b>terrasse</b>	<b>4,80 m<sup>2</sup></b>

date	janvier 2019
indice	A



**LEGENDE**

--- retombée de poutre suivant études BA

soffite

1 m      2 m      5 m

1:50

Ces plans sont valables sous réserve de modifications de détails qui seraient imposées par des impératifs techniques en cours de constructions, les différences de 5% sur les côtes exprimées par les plans seront retenues pour admissibles et ne pourront fonder aucune réclamation. Les soffites, faux-plafonds, gaines et poteaux, les retombées de poutre sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension, L'aménagement des cuisines est donné à titre indicatif. L'implantation des appareils électriques sera réalisée conformément à la réglementation. Seuls les plans déposés au rang de minutes du notaire font foi.

**LEGENDE**

VRE : volet roulant électrique  
 PL : placard  
 LL : emplacement lave-linge  
 SL : emplacement sèche linge  
 LV : emplacement lave-vaisselle  
 R : emplacement réfrigérateur  
 GTL : tableau électrique  
 C : emplacement cuisson

